

# Jeunesse

## « Contrôler les entrées des écoles »

Le courrier, confidentiel, est signé Joëlle Milquet. En ouvrant leur boîte mail ce matin, les directeurs d'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont découvert une série de recommandations de leur ministre de tutelle, pour renforcer la sécurité des établissements scolaires. Elle n'impose rien mais elle « *informe de quelques mesures clés de prévention discrète que votre établissement pourrait envisager de prendre en raison de la situation actuelle* ». Il s'agit de « *répondre de manière sereine à un principe de précaution classique selon des modalités qui ne peuvent en aucune manière créer un sentiment d'insécurité auprès des élèves, des équipes pédagogiques et des parents* ».

### Dix mesures

La ministre liste en fait dix mesures, allant du simple principe de précaution à des opérations plus concrètes sur le terrain. « *Le tout a élaboré en coordination avec le centre de crise* », précise au Soir Joëlle Milquet.

Chaque école est invitée à réunir une « équipe de prévention » pour discuter

des « *mesures de précaution et de sécurité à prendre dès le 18 novembre* ». Outre les ressources propres (professeur, service interne de prévention et protection du travail, conseillers en prévention, personnel technique...) la ministre suggère de faire appel à des ressources extérieures (dont la police et le personnel communal). Elle conseille aux directions de garder à portée de main le plan d'évacuation de l'établissement et de prendre connaissance de l'éventuel plan d'urgence ou de sécurité détaillant « *la sécurité des entrées, la limite des rassemblements devant les entrées et les plans d'évacuation* ».

Le courrier suggère aussi des gestes plus actifs : « *mesures discrètes de vigilance adaptées à la situation et à la localisation spécifique de l'établissement* » (une grosse école en ville étant vraisemblablement plus exposée qu'une petite école en milieu rural), « *observation lors des entrées et sorties scolaires* », renforcement des mesures « *de contrôle des accès et sorties de l'établissement* » et des procédures de « *fermeture des portes d'entrées et de sorties* ».

### « Éviter les voyages scolaires selon la destination »

Elle monte d'un cran en proposant « *d'éviter les voyages scolaires, si vous l'estimez opportun, en fonction de la destination* », et de suivre les recommandations des Affaires étrangères en cas de voyage à l'étranger. Dans le cas d'événement tels que « *fancy-fair, fêtes, soirées dans l'établissement* », il faut « *prendre des mesures de vigilance adéquates notamment de contrôle des entrées* ».

Enfin, la ministre Milquet recommande de « *prendre contact, si vous le souhaitez, avec votre zone de police pour connaître le type de mesures de vigilance prises éventuellement dans la commune et les mesures que, le cas échéant, la police locale souhaite que votre établissement prenne* ».

Le courrier, qui s'inscrit bien dans le cadre d'une saine prévention, se clôture par une liste de guides et services susceptibles d'apporter des informations complémentaires aux directions d'écoles. ■

ERIC BURGRAFF

### Mesures proposées

- ▶ **Vigilance aux entrées et sorties des écoles**
- ▶ **Éviter, si nécessaire, les voyages scolaires**
- ▶ **Contrôler les entrées lors des fêtes, fancy-fairs et événements**
- ▶ **Prendre contact préventivement avec la police**